

Implantation d'une antenne relais **FREE** en plein cœur de **Lys Lez Lannoy**



Le 18 novembre 2013



ire FREE MOBILE
e construire n° DO:059367 1300091
18/10/2013
LYS LEZ LANNoy

storama

- Nature des travaux Engrèvement d'un local téléphonique
- Superficie du terrain m²
- Superficie du plancher m²
- Hauteur au sol 25 m

Doisier à consulter en mairie de l'un de la commune - adresse

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

La Déclaration Préalable de Travaux

Signature de non opposition:

17 octobre 2013

Délai de recours:

17 décembre 2013

Début des travaux:

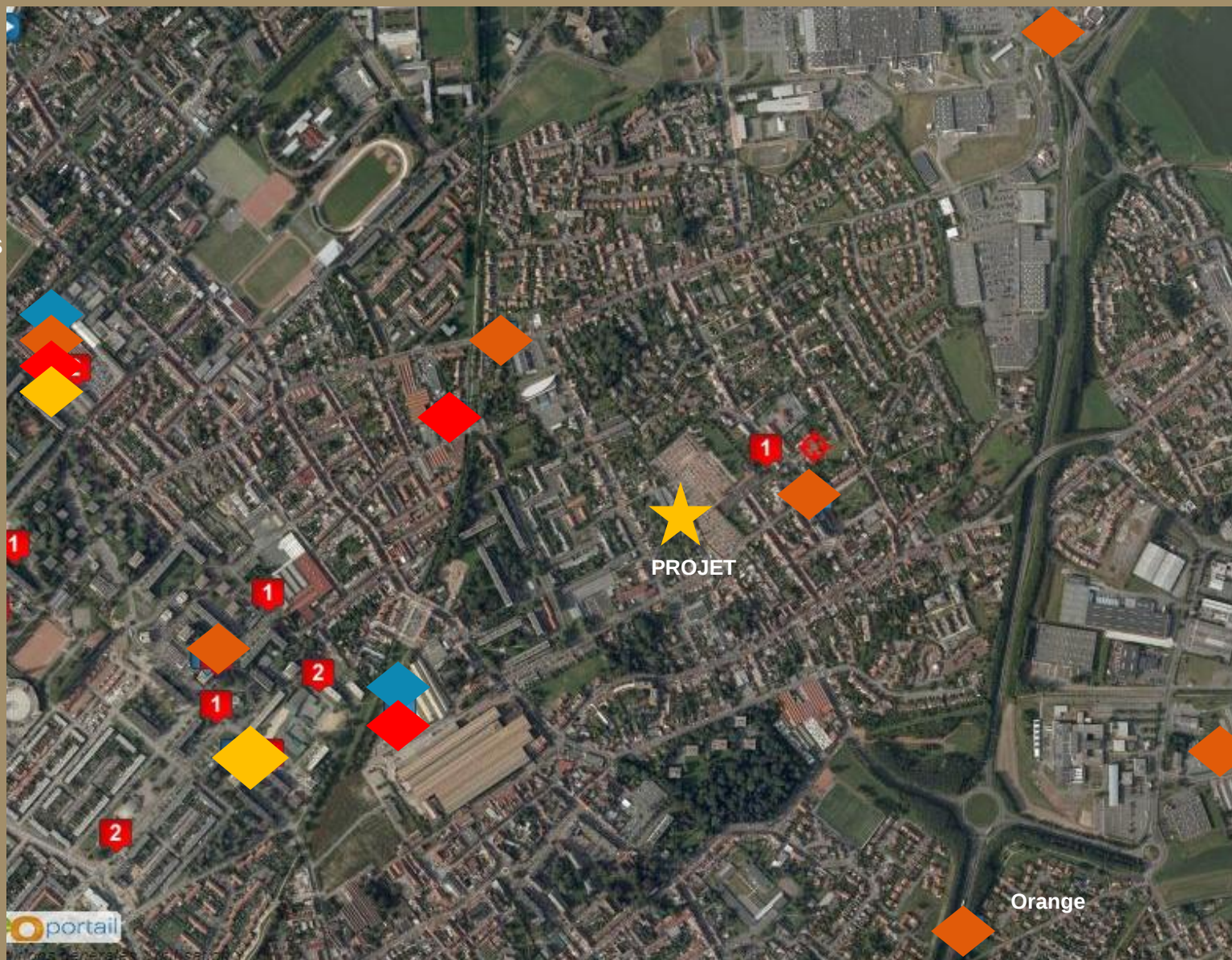
Possible dès le 17 octobre 2013

MAIRIE LYS LEZ LANNOY		ACCORD DU MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE A UNE DECLARATION PREALABLE	
DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier	
Demande déposée le 09/08/2013 Complétée le 18 SEP. 2013		N° DP 059367 1300091	
Par : SA FREE MOBILE Demeurant à : 16 Rue de la Ville l'Evêque Représenté par : 75008 PARIS		Surfaces de plancher autorisées Nette : Destinations : Antenne Relais	
Pour : Nouvelle construction : Antenne Relais Sur un terrain sis : Sentier DE ROUBAIX		Envoyé au Contrôle de Légalité le 18 OCT. 2013	
Le Maire : Vu la Déclaration Préalable susvisée, Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 422-1 et suivants, R 422-1 et suivants, Vu le Plan Local d'Urbanisme de Lille Métropole Communauté Urbaine approuvé le 8 octobre 2004 et modifié par délibération du 21 Juin 2013, Vu l'avis de Madame la Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine en date du 20 Août 2013." Vu L'engagement du pétitionnaire pour la prise en charge des réseaux d'électricité. Considérant que le projet consiste en Nouvelle construction, Installation d'un pylône monotube de 25m de hauteur Création d'une zone technique et édification d'une clôture de 3m de hauteur, ARRETE Article Unique : Il n'est pas fait opposition à la Déclaration Préalable. OBSERVATIONS : Une autorisation de voirie devra être demandée aux Services Techniques de la Mairie, Avant le début des travaux sur le domaine public.			
Lys-Lez Lannoy, le 17/10/2013		Josiane WILLOQUEAUX le Maire 	

Les antennes déjà installées dans notre quartier

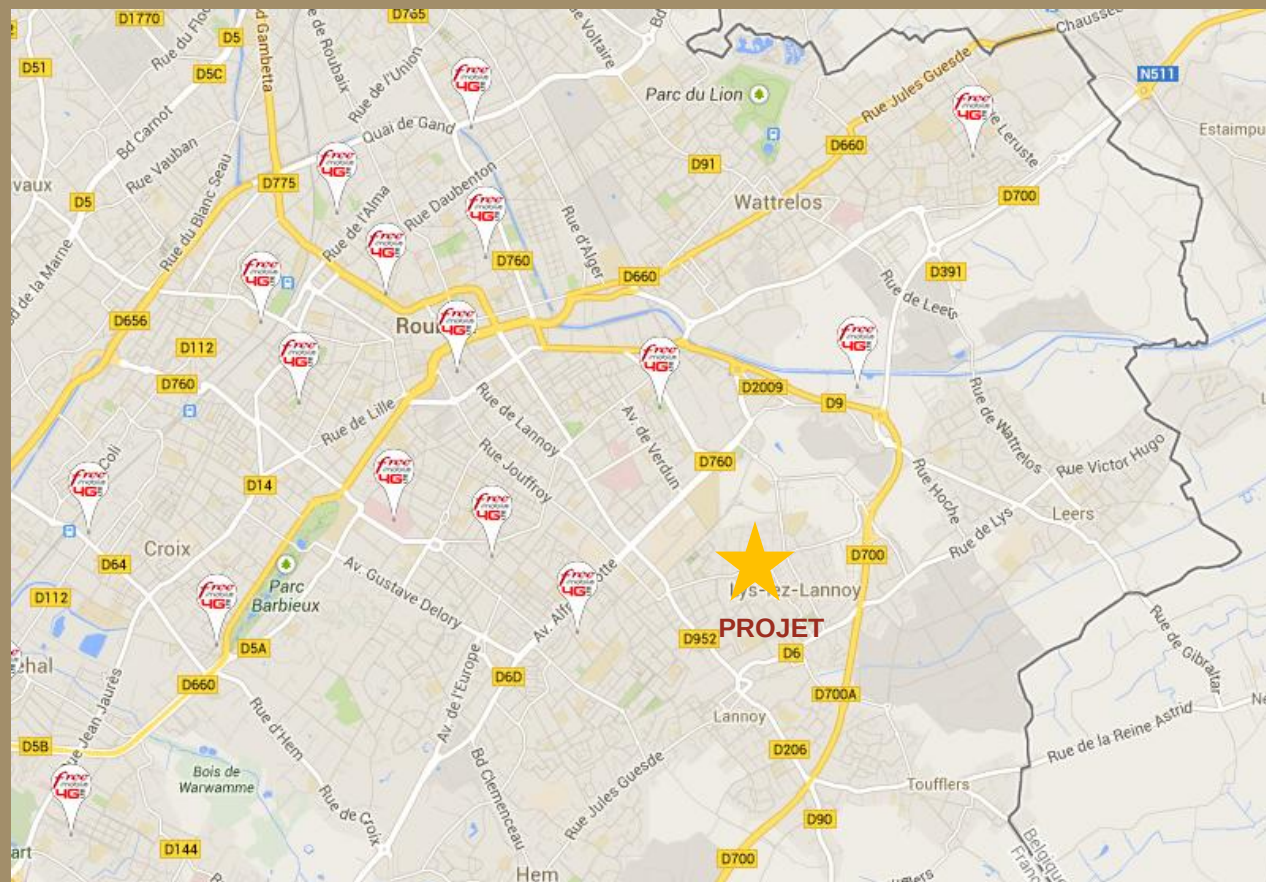
-  SFR
-  ORANGE
-  BOUYGUES
-  FREE

CALL Collectif Antenne Lys Lez Lannoy



Free mobile installe son réseau 4G

- ❑ Octobre 2013
- ❑ Accord donné par l'**A**gence **N**ationale des **F**réquences
- ❑ 1158 antennes en 4G, dans la bande de fréquence de 2.6 GHz
- ❑ Equipées et mises en activité sous 18 mois sinon Free en perd le bénéfice.



L'antenne de la Briqueterie à Leers 23 m



L'antenne de la zone d'activité à Leers, rue du Trieu



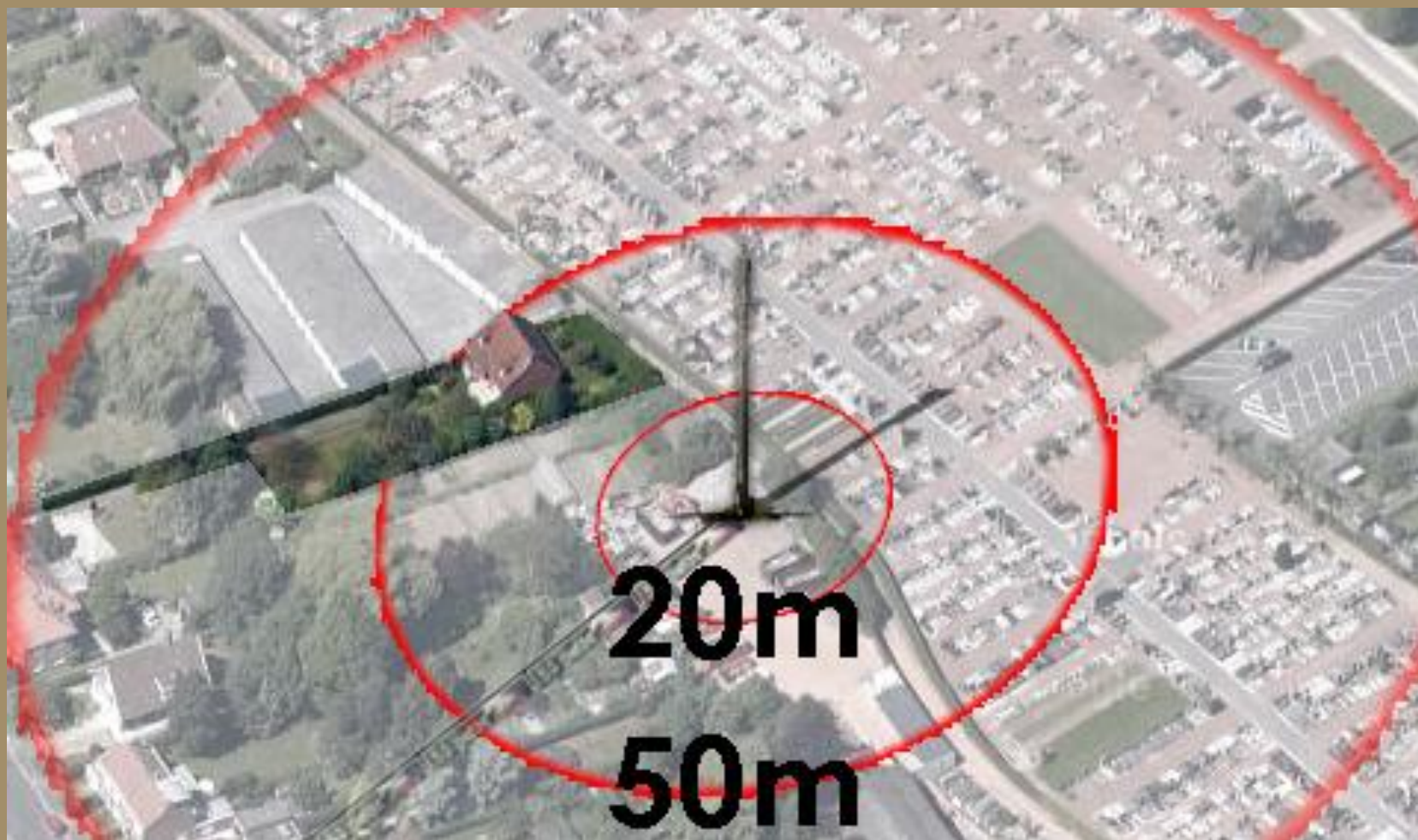
Le chemin du cimetière à Lys Lez Lannoy, aujourd'hui



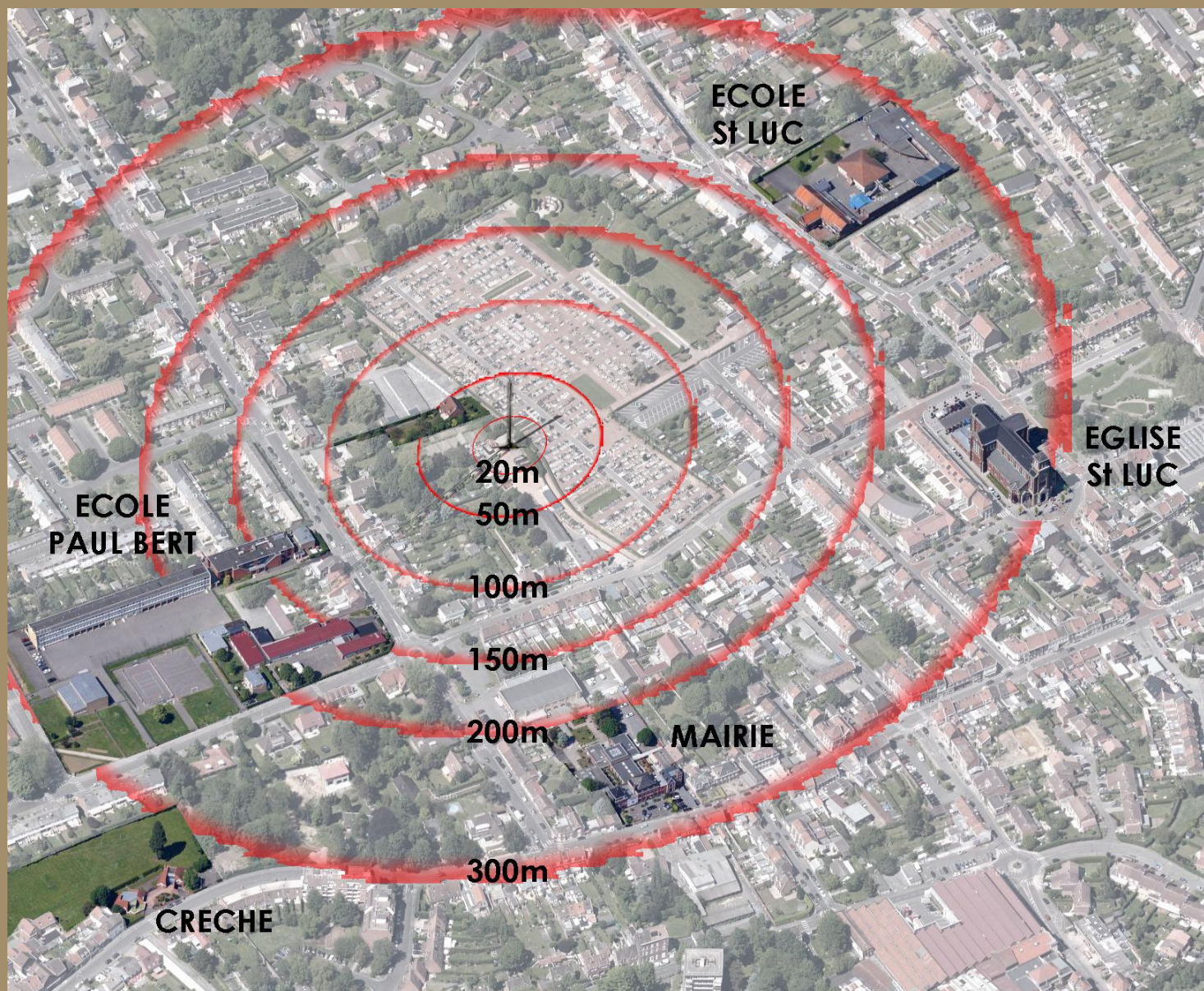
Le chemin du cimetière à Lys Lez Lannoy demain



Impact environnemental



Proximité des écoles



Taille de l'antenne par rapport aux écoles



↕
Ecole Saint Luc
hauteur 6.50 m

↕
Antenne FREE
hauteur 25m

↕
Ecole Paul Bert
hauteur 11m

Photo montage réalisé en gardant la proportionnalité des hauteurs.

Nous sommes **inquiets**

Perte de la valeur de l'immobilier estimé

– 30 %

dans un périmètre de 150 m

autour d'une installation à risque.

Impact Sanitaire

VLE

- Valeur Limite d'Exposition aux ondes recommandée :
0,6 V/m, seuil de précaution sanitaire
- Adoptée par beaucoup de pays d'Europe, dont la Belgique
- La France autorise par le décret du 03 mai 2002,
de 41V/m pour 900 MHz à 61V/m pour 2100 MHz.

Des effets biologiques et / ou sanitaires ont été constatés dès 0.7 V/m lors d'études publiées dans des revus scientifiques à comité de lecture

En contradiction avec le décret du 18 octobre 2006 fixant à 3V/m la valeur de champ maximum à laquelle peuvent être soumis les appareillages électroniques, comme les appareils d'assistance sanitaire (pacemakers, pompe à insuline, ...etc)

Effets Indésirables

- **Perturbation du sommeil**
- **Altération des capacités cognitives**
- **Augmentation de la pression artérielle**
- **Perturbation du système immunitaire**
- **Altération de la fertilité, du système endocrinien**
- **Rupture des brins d'ADN**
- **Augmentation des risques de tumeurs et de cancers**

L'OMS a classé les ondes de téléphonie mobile comme potentiellement cancérigènes.

Voir le rapport BioInitiative

Position des assurances

**Risques sanitaires
liés aux émissions de champs électromagnétiques
NON COUVERTS depuis l'an 2000**

C'est à partir de **1919** que les compagnies d'assurances britanniques et américaines cessèrent de couvrir les risques sanitaires liés à l'exposition à l'**amiante**.

Que pouvons nous **FAIRE ?**

Que pouvons-nous faire ?

➤ Créer d'un collectif

CALL Collectif **A**ntenne **L**ys les **L**annoy

Contact mail: antennelys@gmail.com

➤ Informer les riverains

Tracts dans les boites aux lettres du quartier

Affiches chez les commerçants

➤ Informer le plus grand nombre

Diffusion sur les réseaux sociaux

Contacts avec la presse locale

Que pouvons-nous faire ?

➤ S'informer

Rapport BioInitiative

Communiqués de presse

Sites Robin des Toits et Priartem

Presse locale

➤ Etre soutenus

Adhésion à l'association PRIARTEM



Que pouvons-nous faire ?

➤ Signer une pétition

Nous comptons sur vous pour **signer la pétition** et la faire signer

➤ Entamer 2 recours en justice

2 recours au tribunal administratif:

- **Procédure de fond**, pour faire annuler le projet
 - longue 2 ans
- **Référé suspensif**, pour suspendre les travaux jusqu'à décision
 - avant fin d'année

**Nous comptons sur
votre soutien.**

**Merci pour les riverains, pour les 1030 enfants des écoles proches,
Et pour tous les Lyssois, qui ne veulent pas voir leur ville défigurée**